

Prélude

L'éloge et le blâme à l'âge classique, entre tradition et mutation

par Jérôme Lecompte

Louer à chaque instant les femmes, les amis, les connaissances d'une heure et leurs sonnets, bons ou mauvais : Alceste le misanthrope n'a sans doute pas tort de blâmer l'éloge quand celui-ci est devenu le premier devoir de la politesse, *modus uiuandi* d'une société mondaine avant tout désireuse de plaire ou de complaire. Ce réflexe socio-culturel n'empêche pas de veiller aux intérêts personnels. Un éloge en déclenche un autre : « On ne loue d'ordinaire que pour être loué »¹. Cependant Alceste refuse d'aliéner son jugement pour souscrire à la sociabilité que l'on attend de lui, et pour participer avec les autres à l'harmonie de cette société. Il veut se retirer du monde parce qu'il en désapprouve la fausse monnaie :

Quel avantage a-t-on qu'un homme vous caresse,
Vous jure amitié, foi, zèle, estime, tendresse,
Et vous fasse de vous, un éloge éclatant,
Lorsque au premier faquin, il court en faire autant ?

Molière, *Le Misanthrope*, I, sc. 1, v. 49-52

À trop louer, on favorise la confusion des valeurs. Piqué au vif d'avoir vu son ami Philinte se servir sans précaution de cette « vaste complaisance » (v. 61), Alceste revendique l'exercice rigoureux d'une vertu peu mondaine, la sincérité :

Je veux que l'on soit homme, et qu'en toute rencontre,
Le fond de notre cœur, dans nos discours, se montre ;
Que ce soit lui qui parle, et que nos sentiments
Ne se masquent jamais, sous de vains compliments.

Molière, *Le Misanthrope*, I, sc. 1, v. 69-72

1. La Rochefoucauld, *Réflexions ou sentences et maximes morales*, maxime 146.

Contrairement à Célimène, la coquette dont il est épris pour faire surgir le comique de situation, Alceste ne regarde pas la sincérité comme un vain mot ; celle-ci n'est pas pour lui une coloration qui s'appliquerait à l'*ethos* au gré des circonstances. Elle est la clé de son caractère et ne prête guère au ridicule. *Le Misanthrope* de Molière se joue de la mauvaise rhétorique du monde. Mais pas plus qu'une autre la société classique ne fait vivre la République de Platon ; la vraisemblance y règne, et face à la nécessité des bienséances, cette sincérité restera une Idée. Il faudrait concevoir un monde sans rhétorique : chose tout à fait impossible au XVII^e siècle.

Dans cette complaisance, au contraire, Monsieur Jourdain s'embarrasse :

« Madame, ce m'est une gloire bien grande de me voir assez fortuné pour être si heureux que d'avoir le bonheur que vous ayez eu la bonté de m'accorder la grâce de me faire l'honneur de m'honorer de la faveur de votre présence ; et si j'avais aussi le mérite pour mériter un mérite comme le vôtre, et que le Ciel... envieux de mon bien... m'eût accordé... l'avantage de me voir digne... des... »

Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, III, sc. 16

Au moyen d'exemples et de préceptes, les traités sur la civilité apprennent à soumettre la parole aux bienséances, comme Claude Jaunin, avec *Les Compliments de la langue française, œuvre très utile et nécessaire à ceux qui sont à la Cour des Grands, et qui font profession de hanter les compagnies*, recueil de conversations-types d'abord publié en 1630 dans une édition bilingue, car imaginé pour guider les Allemands dans les bienséances françaises, puis réédité en 1642 à l'usage des seuls Français, ou comme Antoine de Courtin, dont le *Nouveau Traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*, en 1672, indique la bonne conduite à tenir dans toutes les circonstances de la vie mondaine : on n'y parvient que par le « discernement des choses qui sont bienséantes d'avec celles qui ne le sont pas »². Un compliment adapté témoignera du bon sens naturel et de la bonne éducation, toutes choses dont le bourgeois gentilhomme est dépourvu. Il est vrai que celui-ci ne sait pas doser l'éloge, et que sa parole peu faite aux usages mondains lui confère son ridicule, mais Molière n'épargne pas davantage les rituels sociaux et leurs excès. Dans *Le Misanthrope*, Arsinoé complimente Alceste sans pourtant le duper :

2. A. de Courtin, *Nouveau Traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*, Amsterdam, Jacques Le Jeune, 1672, pp. 12-13.

Un mérite éclatant se déterre lui-même ;
 Du vôtre, en bien des lieux, on fait un cas extrême ;
 Et vous saurez, de moi, qu'en deux fort bons endroits,
 Vous fûtes hier, loué par des gens d'un grand poids.

Molière, *Le Misanthrope*, III, sc. 5, v. 1065-1068

C'est que, philosophe austère dans son honnêteté, Alceste a su renoncer au mal de ce siècle, l'amour-propre. La société classique est fondamentalement une société de l'éloge, et cependant le blâme y garde sa place, entre esprit de querelle et raillerie plus ou moins spirituelle. Habile à blâmer *in absentia* par connivence, Céliimène sait immédiatement couvrir un portrait des voiles de l'éloge quand elle se retrouve face à l'objet de ses médisances³. Cette virtuosité sophistiquée montre la corruption des valeurs et l'hypocrisie, non de la société mondaine dans son ensemble, mais d'un caractère, celui de la coquette, dont le seul but est le plaisir de se faire valoir. La misanthropie d'Alceste, ainsi, ne manque pas de motifs ; elle tourne à l'excès parce que la sincérité reconnue d'Éliante ne suffit pas à le corriger de son pessimisme, et cependant on ne saurait la trouver tout à fait ridicule. Elle n'est d'ailleurs pas sans exemple.

Lettres dorées

Parmi les œuvres de Jean-Louis Guez de Balzac figurent de nombreux recueils de lettres publiés à partir de 1624 et jusqu'après sa mort en 1654. Provoquée par les querelles littéraires et la disgrâce, sa retraite angoumoise, loin de le couper de la vie parisienne, fait de lui un arbitre du goût et l'inventeur de l'atticisme classique : « Il fit à peu près comme ces habiles architectes, qui changent et qui ajoutent quelque chose à un superbe bâtiment pour le rendre régulier : nous devons à ce grand homme le bel arrangement de nos mots, et la belle cadence de nos périodes », et ce soin pour « accorder le beau style avec le bon sens » paraît décisif à Dominique Bouhours⁴. Cette sobriété romaine adaptée au français se démarque des richesses ornementales de l'asianisme, style de l'affectation, de l'excès, de l'enflure, des figures de style voyantes, du pathétisme. Son origine est

3. Molière, *Le Misanthrope*, III, sc. 3 et 4.

4. D. Bouhours, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671), éd. B. Beugnot et G. Declercq, Paris, H. Champion, 2003, « La langue française » pp. 159-160.

ancienne, et Cicéron, comme Quintilien à sa suite, lui préfère l'atticisme, idéal de style « serré, simple, et le moins éloigné possible de l'usage courant »⁵. Ces termes, Roger Zuber a proposé de les substituer aux notions modernes de « baroque » et de « classicisme », parce qu'ils étaient employés au XVII^e siècle et faisaient l'objet de débats⁶. Le genre épideictique pose avec acuité la question de la hauteur et des qualités du style.

Avec ses *Lettres familières*, Balzac rejette ces « lettres dorées » que les flatteurs adressent moins à leurs destinataires pour les encenser que pour susciter l'admiration générale. Sa retraite, tout bien pesé, est justifiée auprès de Jean Chapelain par le désir d'échapper aux vicissitudes de la vie mondaine, comme Alceste en montre l'intention :

Quelle pitié d'être toujours la butte de tous les mauvais compliments de France, et le tenant contre tous les faiseurs de lettres dorées ! Il faut de nécessité que je fasse quelque trêve avec les honnêtes gens, afin de ne point donner sujet de plainte à ceux qui ne le sont pas. Il m'est force de discontinuer un commerce qui m'était agréable et avantageux, puisque je ne le saurais exercer sans tomber le plus souvent entre les mains des pirates, et faire mille mauvaises rencontres.

Guez de Balzac, *Lettres familières à M. Chapelain*, Paris, Augustin Courbé, 1656, II, XVIII, 6 août 1637, p. 150

Inspirée de Cicéron, l'urbanité parle ici en faveur de la sincérité, et la confiance ne manque pas de piquant lorsque Balzac s'estime bien puni de ses erreurs passées. Malgré qu'il en ait, son style jadis trop fardé, c'est-à-dire artificiel et surchargé, a fait des émules :

5. Quintilien, *Inst. orat.*, X, I, § 44.

6. R. Zuber, « Atticisme et classicisme », in *Critique et création littéraires en France au XVII^e siècle*, dir. Marc Fumaroli, Paris, Éditions du CNRS, 1977, pp. 375-406. Bernard Beugnot a confirmé la pertinence de cette double référence : « Autour de ce couple peut se lire l'opposition d'une rhétorique baroque et d'une rhétorique classique, sans qu'il y ait de l'une à l'autre ni autonomie, ni substitution datable » (« Précellence du style moyen », in *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, dir. M. Fumaroli, Paris, PUF, 1999, p. 544).

Monsieur,

Je vous envoie la lettre d'un galant homme de ma connaissance, dont il veut que vous ayez communication, et il faut que je vous die qu'il s'est persuadé sur ma parole qu'il est un grand faiseur de lettres. C'est donc par un juste jugement de Dieu que je suis persécuté maintenant des paroles que j'ai louées autrefois, et que ma flatterie cueille les épines qu'elle a semées. Il cherche les occasions de m'écrire, et quand il n'en trouve pas, il en va demander à tout le monde. Encore m'ordonne-t-il de répondre, sur peine de je ne sais quoi, et veut, outre cela, *gratiam celeritatis*, comme si c'était une affaire fort pressée. Il n'aura ni l'un ni l'autre; ni réponse, ni diligence. Je me conserverai la liberté qu'il me veut ôter, et ferai, s'il me fâche, un nouveau serment, plus solennel et plus authentique que le premier. Quelle impertinence d'exiger de son ami des lettres dorées, de me demander du genre démonstratif, et du *cosi va discorendo*, afin de me lire dans les assemblées, et de faire un cri public de notre secret? Vous êtes bien d'avis, je m'assure, que je ne m'engage pas dans ce trafic de déclamateur, et je le suivrai ponctuellement. Que je sache, je vous prie, qui est cet homme qui se prend pour Scipion l'Africain, et traite son ami de Lælius. Voilà une audace qui mérite un sévère châtement, et je ne doute point qu'un de ces jours, il ne lui prenne envie de profaner encore les noms d'Agrippa, de Mécenas, et d'Éphestion pour les donner à quelque misérable coyon dont il sera l'Auguste et l'Alexandre.

Guez de Balzac, *Lettres familières à M. Chapelain*,
V, XXIII, 24 août 1640, pp. 536-537

Poursuivi par un fâcheux, Balzac se récrie contre cette « impertinence » qui consiste à bafouer l'honnêteté de l'échange épistolaire. Comme Alceste, il refuse de céder sa liberté, sans quoi, au lieu de commerce, on le verrait plutôt donner dans un « trafic de déclamateur » : en gageant que Chapelain ne pense pas différemment, l'auteur montre qu'il partage avec lui le souci de sa probité. L'image qu'il donne de lui-même n'est pas démentie. Elle tient à distance le style du déclamateur, qui tout au long du premier XVII^e siècle cultive dans le sillage de la Seconde sophistique une « éloquence du charme »⁷ : galimatias, phébus, enflure, cacozèle sont les termes employés par Gabriel Guéret, Dominique Bouhours, Boileau ou Saint-Évremond dans les années 1670, guidés par les vues de Longin et de Démétrios de Phalère. C'est un style de l'excès : trop fleuri, il conserve peut-être un peu de naturel, trop fardé, il donne tout à l'artifice.

Pour René Rapin, le mauvais tempérament de l'*ingenium* est responsable des défauts de l'élocution : « L'expression tombe dans le flux de paroles et la superfluité, quand l'imagination est trop ardente : elle tombe dans le galimatias et

7. R. Zuber, « Grandeur et misère du style Nervèze », in *Les Émerveillements de la raison. Classicismes littéraires du XVII^e siècle français*, Paris, Klincksieck, 1997, p. 85.

l'obscurité, quand l'imagination est trop abondante et trop confuse : enfin, elle tombe dans la langueur et dans la sécheresse, quand l'imagination est trop froide, et trop pesante »⁸. Le défaut central vient de Gorgias, qui selon Socrate « affectait de dire les petites choses d'un grand air » : selon Rapin, trop de poètes français l'ont suivi, comme Du Bartas ou Ronsard, en malmenant la langue française par leurs impropriétés à l'imitation du grec⁹. Mais à tout prendre, les œuvres de ces poètes, historiens, ou orateurs, offrent des pièges pour le goût, et révèlent le bon sens du lecteur : il faut avoir « le discernement exact » et l'« esprit juste » pour les éviter¹⁰. Avec cette critique du mauvais style, la langue classique se pense comme un juste équilibre de l'imagination et du jugement. Mais comment louer en ces termes ? Quelle mesure observer dans l'amplification ?

Louer dans le style moyen

Voulant définir l'urbanité, Pellisson juge à peine suffisants « les mots de **civilité**, de **galanterie**, de **politesse** » et préfère renvoyer au dialogue de l'*Orateur*, qui ne donne pas seulement des leçons de rhétorique mais fait valoir « en même temps toutes les grâces de la conversation des Romains »¹¹. Cette reconnaissance d'héritage tient sans doute aussi à ce que l'étymologie se trouve désormais faussée : l'urbanité française ne vient pas de la ville, elle ne doit rien au style du palais (c'est-à-dire du Parlement), mais tout à celui de la cour. Elle est un art de la séduction verbale, un composé habile de raillerie fine, de familiarité maîtrisée, d'élégance détachée, c'est en un mot, la *sprezzatura* de Castiglione, le refus de toute affectation. On l'appelle ensuite air galant ou honnêteté ; elle combine étroitement les valeurs éthiques et esthétiques. C'est un style naturel — mais on l'a compris, ce naturel qui s'oppose à la rhétorique de l'école n'est pourtant pas étranger à la rhétorique, il en est une version plus subtile. La littérature naît dans ce creuset, si l'on en croit La Fontaine, qui se donne pour but « d'attacher le lecteur, de le réjouir, d'attirer malgré lui son attention, de lui plaire enfin », car il sait que le « secret

8. R. Rapin, *Réflexions sur l'usage de l'éloquence*, éd. 1684, I, XIX, p. 16.

9. R. Rapin, *Réflexions sur la poétique et sur les ouvrages des poètes anciens et modernes* (1684), éd. P. Thouvenin, I, XXX, pp. 439-444.

10. R. Rapin, *Réflexions sur l'histoire*, éd. 1684, V, p. 192.

11. P. Pellisson, *Discours sur les œuvres de Sarrasin* (1656), cité par B. Beugnot, in *Histoire de la rhétorique*, op. cit., p. 570.

de plaire » ne consiste pas dans une parfaite régularité : « il faut du piquant et de l'agréable, si l'on veut toucher »¹². Le *delectare* est en voie d'autonomie, mais il pose le problème du genre épideictique, rien n'étant plus éloigné de l'apparat que l'urbanité. Pourtant, l'*epideixis* demeure bien exhibition d'un talent oratoire.

Après être apparue en prose chez Guez de Balzac, l'urbanité se fond dans les vers de Boileau, qui préfère avouer au roi son incapacité à le louer. L'argument s'appuie sur le précepte de Quintilien : il faut se choisir une manière proportionnée à son génie, et si le poète excelle dans la veine satirique, il ne saura jamais élever plus haut son style. C'est ainsi que l'épître VIII, « Au Roi », tâche de rendre crédible sa préférence des genres mineurs, et de la satire en particulier, comme si son inclination naturelle pour le blâme devait lui interdire la pratique de l'éloge :

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.
 Tu sais bien que mon style est né pour la satire ;
 Mais mon esprit, contraint de la désavouer,
 Sous ton règne étonnant ne veut plus que louer.
 Tantôt, dans les ardeurs de ce zèle incommode,
 Je songe à mesurer les syllabes d'une ode ;
 Tantôt d'une *Énéide* auteur ambitieux,
 Je m'en forme déjà le plan audacieux :
 Ainsi, toujours flatté d'une douce manie,
 Je sens de jour en jour dépérir mon génie ;
 Et mes vers, en ce style ennuyeux, sans appas,
 Déshonorent ma plume, et ne t'honorent pas.

Boileau, *Épîtres*, VIII, v. 1-12

À la fin de l'*Art poétique*, quelques vers épiques pour célébrer les victoires de Louis XIV montrent pourtant que Boileau en est capable, même s'il affecte d'attendre un meilleur écrivain pour le faire dans un grand poème (v. 203-204). Péroration habile, où le satiriste préfère exhorter de nouveaux poètes à chanter ces hauts faits à sa place, estimant qu'il peut simplement les « animer » à bien faire, et les reprendre dans leurs fautes :

Mais aussi pardonnez, si, plein de ce beau zèle,
 De tous vos pas fameux observateur fidèle,

12. La Fontaine, préface à la deuxième partie des *Contes et nouvelles en vers*, in *Œuvres complètes*, J.-P. Collinet, Paris, Gallimard, 1991, t. I., p. 603.

Quelquefois du bon or je sépare le faux,
 Et des auteurs grossiers j'attaque les défauts,
 Censeur un peu fâcheux, mais souvent nécessaire,
 Plus enclin à blâmer que savant à bien faire.

Boileau, *Art poétique*, chant IV, v. 231-236

Mieux employé ici, le « zèle » de Boileau permettra de servir la gloire du roi en dispensant l'éloge et le blâme (surtout le blâme) à ceux qui affrontent le grand style. En témoigne la brève comédie intitulée *Chapelain décoiffé*, qui ne parodie le *Cid* de Corneille que pour en démolir les trois personnages — Chapelain lui-même, Jacques Cassagne (un jeune poète et orateur, protégé du précédent), et Jean Puget de la Serre (auteur prolifique, panégyriste opiniâtre et historiographe de France dès 1630).

L'argument du *Chapelain décoiffé*, qui doit se situer vers la fin d'août 1664, se résume ainsi. À la sortie d'une séance de l'Académie, Chapelain est pris à parti par Puget de la Serre, trop jaloux de ses honneurs. Celui-ci s'emporte. Il n'y tient plus, à l'insulte il ajoute l'offense : comme Don Gomez surprenait Don Diègue en lui donnant un soufflet, il arrache la perruque de son rival. On dit que, par avarice, Chapelain conservait la même depuis longtemps — ce qui pour la vraisemblance justifie ensuite la parodie du grand monologue de Don Diègue, puis la demande faite à Cassagne de venger l'affront... en vers. Dans ses stances, le jeune champion se sent déchiré : dilemme cornélien entre la lâcheté et l'indigence. Se taire ou perdre la pension qu'il tient de Chapelain ? Celui-ci devait choisir pour Colbert les écrivains à rétribuer, ce qu'il faisait parfois, dit-on, sans grand rapport avec leur mérite. Enfin Cassagne affronte le vieux panégyriste :

La Serre

Sais-tu bien qui je suis ?

Cassagne

Oui, tout autre que moi,

En voyant tes écrits, pourrait trembler d'effroi :
 Mille et mille papiers dont ta table est couverte,
 Semblent porter écrit le destin de ma perte.
 J'attaque en téméraire un gigantesque auteur ;
 Mais j'aurai trop de force, ayant assez de cœur.
 Je veux venger mon maître ; et ton style indomptable,
 Pour n'être pas lassé, n'est point infatigable.